

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 31 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Paul FERRÉ, doyen d'âge puis de M. Renaud DUMAY, Président

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 32**

**Représentés : 4**

**Absents : 4**

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, M. Laurent AUBERTIN, Mme Elise AUCLAIR, Mme Nathalie BEAUDET, M. Christian BEGUET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, M. Jérémy GONIN, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL,

Étaient absents : Mme Pauline BEGUET (pouvoir à M. Christian BEGUET), Mme Michelle JAMBON (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. René SUAREZ (pouvoir à Mme Elise AUCLAIR), M. Thomas VANNIER (pouvoir à M. Jean-Pierre CHAMPION),

Secrétaire de séance : Mme Laure FANGET

**N°2026/03/31/01 – RENOUELEMENT GENERAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Paul FERRÉ, doyen d'âge, qui, après l'appel nominal, a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires :

Mme Virginie ASPLET	M. Laurent AUBERTIN	Mme Elise AUCLAIR
Mme Nathalie BEAUDET	M. Christian BEGUET	Mme Pauline BEGUET
Mme Nathalie BISIGNANO	M. Jean-Pierre CHAMPION	M. Olivier CHATELAIN
M. Romain COTTEY	Mme Caroline CREMILLIEU	Mme Marie-France CURTIL
Mme Christine DESCOURS	Mme Corinne DUDU	M. Renaud DUMAY
Mme Laure FANGET	M. Gaëtan FAUVAIN	M. Paul FERRÉ
M. Jean-Charles GALLO	M Jérémy GONIN	Mme Catherine GUTIERREZ
Mme Michelle JAMBON	M. Richard LABALME	M. Gilles LATTARD
M. Jean-Michel LUX	M. Dominique MARTIN	M. Lucien MOLINES
M. Benoît PEIGNIE	Mme Magalie PEZZOTTA	M. Alain REIGNIER
M. Didier RUTSCHI	M. Denis SAUJOT	M. René SUAREZ
Mme Delphine TRONCI	Mme Anne TURREL	M. Thomas VANNIER

**N°2026/03/31/02 – ELECTION DU PRESIDENT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-7 et suivants et l'article L5211-9,

M. Paul FERRE, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires a présidé la séance en vue de l'élection du Président.

M. Renaud DUMAY est l'unique candidat à la présidence de la communauté. Il prononce un discours pour expliquer sa motivation et ses objectifs.

M. Jérémy GONIN et Mme Corinne DUDU ont été désignés assesseurs.

#### **Élection du Président :**

##### Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
  - nombre de bulletins : 36
  - bulletins blancs ou nuls : 1
  - suffrages exprimés : 35
  - majorité absolue : 18
- A obtenu : M. Renaud DUMAY : trente-cinq (35) voix, soit la majorité absolue

**Proclame** M. Renaud DUMAY, président de la communauté de communes et le déclare installé.

M. Renaud DUMAY a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**Autorise** M. le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **N°2026/03/31/03 – FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

**DECIDE** de fixer à huit le nombre de Vice-présidents de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

**DECIDE** de fixer à sept le nombre des autres membres du bureau de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

#### **N°2026/03/31/04 –ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 et les articles L. 2122-7 et suivants ;

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

**PROCLAME** les conseillers communautaires suivants élus :

- Mme Nathalie BISIGNANO, en qualité de 1<sup>ère</sup> vice-présidente.
- M. Jean-Pierre CHAMPION, en qualité de 2<sup>ème</sup> vice-président.
- Mme Anne TURREL, en qualité de 3<sup>ème</sup> vice-présidente.
- M. Alain REIGNIER, en qualité de 4<sup>ème</sup> vice-président.
- M. Jean-Charles GALLO, en qualité de 5<sup>ème</sup> vice-président.
- M. Denis SAJJOT, en qualité de 6<sup>ème</sup> vice-président.
- M. Richard LABALME, en qualité de 7<sup>ème</sup> vice-président.
- M. Jean-Michel LUX, en qualité de 8<sup>ème</sup> vice-président.

**INSTALLE** lesdits conseillers communautaires en qualité de vice-président dans l'ordre du tableau tel que susvisé,

**PROCLAME** les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau communautaire autres que le président et les vice-présidents :

- M. Christian BEGUET,
- M. Dominique MARTIN,
- M. Gaëtan FAUVAIN,
- M. Lucien MOLINES,
- M. Romain COTTEY,
- M. Didier RUTSCHI,
- M. René SUAREZ.

**INSTALLE** lesdits conseillers communautaires élus en qualité d'autres membres du bureau communautaire,

**AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'issue de ces opérations électorales, le président procède à la lecture de la charte de l' élu local, qui est issue des articles L.1111-13 et L.1111-14 du code général des collectivités locales.

